

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

D1 - Equipe de 4 joueurs - Une seule équipe par AS - Les équipes qui ont terminé à la 1ère, 2ème place et 3ème de D1 à l'issue des 3 tours de Championnat Auvergne (12 joueurs) et à la 1ère et 2ème place de la Rhône-Alpes (8 joueurs)

D2 - Equipe de 4 joueurs - Une seule équipe par AS - Les équipes qui ont terminé à la 1ère, 2ème et 3ème place de D2 (12 joueurs) à l'issue du Championnat de la zone Auvergne et à la 1ère et 2ème place de la D2 A (8 joueurs) et de la D2 B (8 joueurs) de la zone Rhône Alpes. Si la 1ère et la 2ème équipe appartiennent à la même AS, c'est la 3ème qui sera retenue et ainsi de suite. En cas de forfait d'une équipe, c'est la suivante qui sera retenue et ainsi de suite.

ENGAGEMENTS

L'engagement des équipes doit être confirmé à l'issue du classement final et au plus tard le 3 octobre . Il doit être envoyé à l'adresse du Responsable du golf d'Entreprise des zones d'appartenance (pascalbaron74@orange.fr) (marie-helene.magnet@orange.fr) .L'inscription des joueurs se fera sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) et doit s'effectuer au plus tard le dimanche minuit qui précède la rencontre. Chaque joueur devra s'acquitter du droit de jeu fixé par le club qui reçoit.

FORME DE JEU

Match Play, scramble à 2 en Brut sur 18 trous. Les équipes de la zone Rhône-Alpes rencontrent les équipes de la zone Auvergne

DEPARTAGE

En cas d'égalité de toutes les parties, prise en compte des scores par partie.
Les parties gagnées rapportent 1 point, en cas d'égalité un demi point chacun.

COMITE DE L'EPREUVE

Constitué d'un représentant du club qui reçoit l'épreuve, d'un représentant de la Ligue.

RESULTATS

Les résultats seront diffusés sur le site Internet du Golf d'Entreprise.

REMISE DES PRIX

Un trophée sera remis à la zone vainqueur de la rencontre et remis en jeu chaque année.